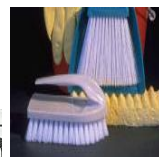
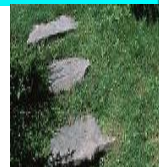


Article du Paris Normandie du 23 avril 2014  
Assemblée Générale du jeudi 10 avril 2014



MERCREDI 23 AVRIL 2014

ROUEN RIVE DROITE

PAVILLY. L'Amsac est une association qui procure des missions ponctuelles de travail aux demandeurs d'emploi volontaires.

## Associations complémentaires

L'Amsac (Austreberthe multi-services chômeurs) est une association intermédiaire qui procure aux demandeurs d'emploi volontaires des missions ponctuelles de travail qui répondent à des besoins urgents. Elles permettent de maintenir ou de retrouver des droits sociaux, ainsi que de découvrir des métiers. Ces missions s'inscrivent dans un parcours d'insertion élaboré avec le demandeur d'emploi.

L'association assure un suivi et un accompagnement en jouant le rôle d'intermédiaire avec les organismes qui sont en mesure de régler certains problèmes de santé, de logement, de formation, d'endettement et d'autres freins à l'emploi.

### Austreberthe services emplois familiaux

L'Amsac met à disposition du personnel pour des missions de travail d'une heure minimum dans divers domaines. Elle intervient dans les secteurs des cantons de Clères, Duclair, Pavilly, Tôtes et Yerville.

Depuis 1992, l'association Asef (Austreberthe services emplois fa-



(De d. à g.) Franck Carle, trésorier, Michèle Demares, secrétaire, J.-L. Neubauer, président et Isabelle Disler, responsable administrative

miliaux), créée par les membres de l'Amsac, est une association agréée, dans le cadre des services à la personne.

Cet agrément assure un gage de qualité, tant au niveau des compétences des salariés, qui ont la possibilité de se former tout au long de leur parcours, qu'au niveau de la qualité des prestations réalisées. Dernièrement, Jean-Louis Neubauer, président de l'Amsac et d'Asef, avec ses collaborateurs, Isabelle Disler, responsable administrative et Franck Carle, trésorier, ont présenté le bilan de l'année écoulée

« La crise se fait sentir, car nous avons noté une baisse d'activité. Nous sommes en attente de remboursements de formation pour l'Amsac, et pour l'Asef, nous attendons des remboursements de mutuelle », a expliqué le président.

L'Amsac a mis cent trente-six personnes à disposition, durant l'année 2013. Pour l'Asef, quatre vingt-cinq personnes ont travaillé durant l'année. Les heures d'aide à la personne étant les plus nombreuses.

Contact : Amsac au 02 35 92 15 43. Asef au 02 35 92 51 52. Le local est situé 1 allée du Cogétéma, à côté de la salle de la Dame-Blanche. [amsac.free.fr](http://amsac.free.fr)